

BUREAUX :

LYON, place de la Préfecture, 5.

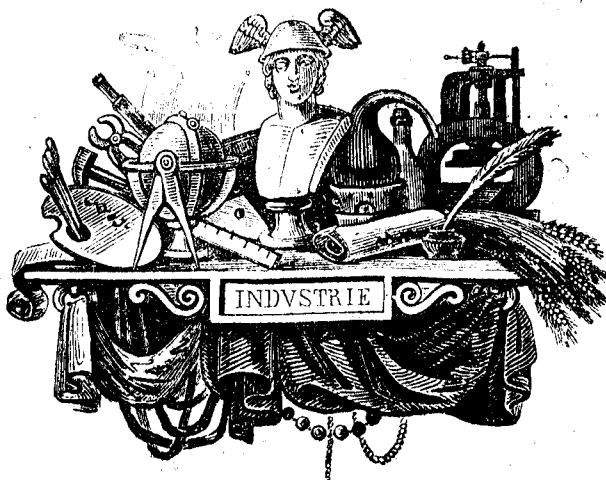
PARIS, à l'Office-Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, 18;

A la Librairie-Correspondance de P. JUSTIN et Cie, place de la Bourse, 5;

FIGURE DE LA BOULLOIY, rue St-Honoré, 279.

MARSEILLE, à l'Indicateur, rue Beauveau, 5.

ST-ÉTIENNE, JOHANNET, Libraire, place Royale.



ABONNEMENT :

Pour 3 mois. 2 fr. 50

6 mois. 4

Et pour l'année. 7

Hors la ville, 50 centimes de plus par trimestre.

PRIX DES ANNONCES, 25 c. LA LIGNE,

POUR LA PUBLICITÉ DE LA SEMAINE.

Un Bureau spécial est chargé des Renseignements, Correspondances, Recouvrements, Transactions et Négociations.

(On ne reçoit que les lettres affranchies.)

LE GRATIS LYONNAIS,

Journal universel d'Annonces,

INDUSTRIE, ARTS, SCIENCES, THÉÂTRES ET VARIÉTÉS.



Ce Journal paraît tous les Dimanches. Sa *publicité* est la plus étendue; *distribué gratuitement* aux Établissements publics de Lyon, il y reste en lecture toute la semaine. Les Annonces sont reproduites en Affiches qui sont placardées dans les lieux les plus apparents de cette ville. Il est également *envoyé* dans les Villes des départements voisins, et dans toutes les principales de France, ainsi qu'aux personnes qui prennent l'engagement de faire insérer pour 25 f. d'annonces par an.

Avis.

L'on se charge au Bureau du Journal le GRATIS des abonnements au journaux de Paris, sans frais ni augmentation de prix.

L'Administration fait également venir tous les ouvrages de librairie au même prix qu'ils sont vendus par les éditeurs.

Vente judiciaire.

Mardi, six décembre courant, heure de onze du matin, place Louis XVI, aux Brotteaux de la Guillotière, d'un mobilier saisi,

Consistant en tables, chaises, meuble antique, bureau, mécaniques, horloge, peèle, guéridon et autres objets. (5560)

VENTES D'IMMEUBLES.

Une grande maison bourgeoise, située à Sainte Foy-lès-Lyon, place des quatre Vierges; elle est composée de quatre pièces au rez-de-chaussée, et six au premier, plafonnées et agencées, deux caves et un grenier, une belle terrasse avec salle d'ombrage, et un jardin de deux bicherées, clos de murs, puits à eau claire et autres agréments.

Plus, maison de grangeage avec cuvier et pressoir, hangar, fenil, cour, trois caves et six bicherées de terrain prêt à être ensemencé et complanté en partie de vignes et d'arbres fruitiers, le tout audessus de la terrasse, d'où l'on jouit d'une belle vue et des plus étendues.

Prix : avec facilité, 29 mille fr.

S'adresser à M. Sambet, propriétaire à Sainte Foy-lès-Lyon, Grand-Rue. (1482)

A VENDRE,

Un vaste et magnifique Château et ses dépendances, situé dans le département des Bouches-du-Rhône; c'est un des plus anciens domaines seigneuriaux; sa construction a quelque chose de romantique, et réunit néanmoins tous les agréments et jouissances imaginables, site charmant et pittoresque, grandes terrasses d'où la vue s'étend à l'infini sur un terrain fertile, bassins dont les eaux pures comme le cristal laissent apercevoir entièrement des poissons de diverses couleurs; petits parcs, jardins agréables et variés, labyrinthes, bosquets, sources d'eaux intarissables qui, après avoir arrosé toutes les terres du domaine, vont encore grossir les rivières voisines, une forêt de plusieurs lieues d'étendue, et un terrain de première qualité, composé de quantité de *ménages* ou *mas* affermés, blanchisseries de toiles, grandes et belles prairies, etc., etc. Prix; 1,250,000 francs.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de l'Indicateur, à Marseille;

Et au journal le *Gratis Lyonnais*, à Lyon. (1544)

Pour placement. Une belle Propriété située près du rivage de la Saône, de la contenance de 60 hectares, d'un seul tènement en prés, terres et bois, sur le pied de 4 pour cent net d'impôts, que l'on pourra affermer de suite pour neuf ou dix ans.

Autre dans le département de l'Ardèche, près de Privas, du prix de 112,000 offrant un avenir certain par les gran-

des plantations de mûriers qui viennent d'y être faites; il en existe déjà pour élever 36 onces de graines.

Une Maison bien construite, située dans le centre de la ville; du revenu net d'impôts 2,3000 francs; Prix : 46,000 fr.

On demande à emprunter plusieurs sommes à dettes à jour et en viager, sur bonnes hypothèques.

S'adresser à M. Augros, courtier en propriétés, place du Plâtre, n. 15, au 1.er. (1546)

Maisons en ville de 50, 80, 100, 150 mille francs.

Aux environs de Lyon, Propriétés rurales de 4, 7, 15, 20, 25, 30, 40, 70, 260 mille francs.

On demande à acquérir plusieurs maisons en viager, Et plusieurs sommes à emprunter aussi en viager.

A acquérir dans les bons quartiers des maisons dans tous les prix.

A un quart d'heure de Lyon, plusieurs maisons propres à des ateliers ou pensionnats.

S'adresser à M. Berge, notaire, courtier en propriétés, rue de la Préfecture, n. 1, au 1.er, escalier à gauche. (1551)

Offices et Charges

A VENDRE OU A CÉDER.

A céder. — Etude de NOTAIRE dans un chef-lieu d'arrondissement des Ardennes. — Etude de NOTAIRE dans l'arrondissement de Tours. — Etude de NOTAIRE dans un chef-lieu de canton (Allier). — Etude de NOTAIRE dans le Gatinais, près d'Orléans; produit : 5,000 fr. Prix; 40,000 fr. — Etude de NOTAIRE dans un chef-lieu de l'arrondissement de Trévoux (Ain). — Etude de NOTAIRE à la résidence de Villersexel (Haute-Saône).

A vendre. Plusieurs OFFICES d'Huissier, GREFFE de Justice de Paix, et BUREAU de Commissaire-Priseur.

S'adresser au bureau de la *Revue Statistique*, rue Vivienne, n. 33, à Paris, et au bureau du Journal le *Gratis*, place de la Préfecture, n. 5, à Lyon. (Affranchir). (1530)

L'on désire acheter une Etude de notaire, à Lyon, ou dans les environs; l'on accepterait même dans l'un des départements circonvoisins, pourvu qu'elle soit dans un poste avantageux de chef-lieu de canton ou d'arrondissement.

S'adresser au bureau du *Gratis*. (1237)

VENTES DE FONDS DE COMMERCE.

Pour cause de maladie. — Un très-bon fonds de Café-Cabaret, situé avantageusement près la barrière, et dans l'un des faubourgs de la ville.

S'adresser au bureau du *Gratis*. (1470)

Un Etablissement de Bains en pleine activité, et situé avantageusement dans le quartier le plus populeux de la ville.

S'adresser, pour les renseignements, Me. Fournel, notaire, place des Carmes, ou au bureau du *Gratis*. (1361)

Pour cause de départ. — Un Fonds de Restaurant, tout monté à neuf, placé avantageusement et jouissant

d'une clientèle assurée. L'on traitera avec toutes les facilités désirables.

S'adresser au bureau du *Gratis*. (1401)

Pour cause de maladie. — Très-joli Fonds de Café, dont la clientèle est assurée, situé sur une place des plus fréquentées de la ville. On donnera toutes facilités pour le paiement contre sûreté.

S'adresser au bureau du *Gratis*. (1443)

Pour cessation de commerce. — Un ancien Fonds de restaurant, situé avantageusement dans le quartier des Terreaux; il jouit d'une bonne clientèle, et l'on dispose de plusieurs chambres garnies.

S'adresser pour les renseignements au bureau du Journal le *Gratis*. (1490)

CABINET LITTÉRAIRE,

A VENDRE,

POUR CAUSE DE DÉPART.

S'adresser au bureau du *Gratis*. (1488)

De suite pour cause de départ. — Un Fonds de mercerie, situé avantageusement dans le quartier des Cordeliers.

S'adresser pour les renseignements, au bureau du *Gratis*. (1507)

Ou à Louer de suite. — Un Hôtel garni, situé sur une place des plus commerçantes de la ville. Il est réparé et meublé à neuf, l'on accordera toute facilité pour le paiement.

S'adresser aux bains des Célestins. (1516)

De suite. Un joli Fonds de Cabaret, bien achalandé, un très-bon porte-pot, et un billard.

— Une Boutique de Menuisier bien établie, et joignant le fonds; le tout d'une même location bon marché, à céder avec facilité.

S'adresser au bureau du *Gratis*. (1525)

Un très-bon Fonds de Café et Restaurant, situé aux barrières de Serin.

S'adresser à Vidier frères qui accorderont toutes facilités pour le paiement. (1526)

Fonds d'Épicerie situé dans un bon quartier, bien achalandé, à vendre à des conditions bien avantageuses.

S'adresser au bureau du journal. (1536)

Pour cessation de commerce. Un Fonds de cordier, bien achalandé, et situé dans un très-bon quartier de la ville, sans faculté de paiement.

S'adresser pour la vente à M. Daynard, rue des Capucins, n. 5, Passage. (1536)

Pour changement de domicile. Un joli Fond de Café-cabaret, situé dans le meilleur faubourg de Lyon, prix : 2,000 francs; location, 250 fr. y compris cour et jardin; bail de 9 années.

S'adresser comme ci-dessus. (1557)

Pour cause de maladie. Un Fonds de charcuterie, bien achalandé, et situé dans un bon quartier de la ville. Le loyer est de 626 fr.

S'adresser comme ci-dessus. (1558)

Un Fonds de Café-Restaurant bien achalandé, et situé dans un quartier avantageux. La location y est à bon marché, et l'on accorderait facilité pour le paiement. (1540)

De suite, pour cause de départ. Un Restaurant situé au centre de la ville, dans l'un des meilleurs quartiers; il est bien achalandé, et le loyer est fixé à très-bas prix. S'adresser au bureau du Grati. (1542)

De suite, pour cause de départ. Pharmacie, située dans un des bons quartiers de la ville. On donnera des facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Grati. (1547)

VENTES DE MARCHANDISES ET AUTRES OBJETS.

Manteaux de Dames.

Bel assortiment (AUX DEUX Jumeaux), Galerie de Lague, n. 50. (1544)

PEPINIÈRE DES MOULINS A VAPEUR DE PERRACHE.

Grande quantité de Peupliers d'Italie, de Suisse, Blanc d'Hollande, Ormeaux, Sycomore, arbres à fruits greffés en belles qualités, Arbustes de différentes espèces. S'adresser aux Moulins à vapeur de Perrache. (1546)

De suite. — Tous les objets contenant le matériel de l'établissement public des grandes montages St. Clair, consistant en charpente, montagne russe, chaises, mécanisme, manèges, bancs, chaises et tables. S'adresser, sur les lieux, cours d'Herbouville, n. 23; ou à Lyon, rue Rozier, n. 4, au rez-de-chaussée. (1547)

Etirage breveté.

Pour Soies teintes.

Cette Machine, fonctionnant sans aucune secousse et avec la plus grande précision, peut avec facilité allonger les flottes des trames et organins jusqu'à 6 p. 100, sans altérer en aucune manière leurs qualités.

Elle devient nécessaire à tout fabricant qui tient à donner du brillant à son étoffe, comme également elle y introduit une très-grande économie.

Pour la voir comme pour en faire l'essai, s'adresser chez MM. P. Rozet et Cie, place du Concert n. 6 au 1^{er}, tous les jours de 11 heures du matin à 2 heures du soir. (1476)

Une Machine à vapeur, à haute pression avec ou sans expansion de vapeur, travaillant sous une tension de trois atmosphères au-dessus de la pression de l'atmosphère extérieure.

Cette machine appartenait à l'ancien bateau à vapeur (sur le Rhône), le Dauphin; elle est de la force de 25 à 30 chevaux, possède ses chaudières, et peut être appliquée à une extraction de houille, aussi bien qu'à tout autre genre d'ouvrage.

Pour la voir et traiter du prix, s'adresser à MM. Leblond et Compagnie, fondeurs, rue d'Enghien, aux Brotteaux.

Plusieurs arbres de couches en fer rond, de 4 à 6 pouces de diamètre. (1500)

ECONOMIE DOMESTIQUE

Combustible.

Le sieur P. RAGINE, marchand de charbon, rue Royale n. 31, faubourg de Vaise, a l'honneur de prévenir le public qu'il fait établir des briquettes économiques, fabriquées avec les premières qualités de charbon de Rive-de-Gier.

Ce Combustible donne beaucoup de chaleur, et présente par sa longue durée au feu, une très-grande économie. En outre, il offre ceux de n'exhaler aucune odeur, de fumer beaucoup moins que le charbon, et d'être infiniment plus propre dans les appartements.

Pour la commodité des personnes qui ne voudraient pas prendre la peine d'aller à la fabrique, des dépôts sont établis chez MM. :

TEISSONNIER, marchand de vin, rue du Bœuf n. 10.

MONTANET, perruquier, quai d'Orléans, n. 17.

SORLIN, fabricant d'ustensiles de ménage, rue Constou, n. 8, en haut de la Glacière. (1498)

ENCRE PERRY LIQUIDE.

ENCRE PERRY CONCENTRÉE.

PLUMES PERRY.

Les personnes qui savent depuis longtemps apprécier les excellentes qualités des PLUMES MÉTALLIQUES fabriquées par la maison Perry, rue Richelieu, n. 92, à Paris, auront avec plaisir la liste des espèces nouvelles mises en vente par cette maison :

Plumes à ressort plat régulateur.

à porte-plume élastique.

à ressort régulateur.

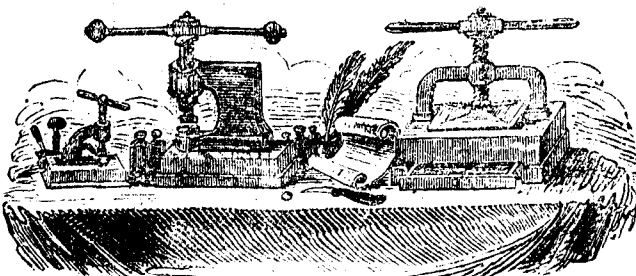
à ressort de gomme élastique.

à réservoir élastique.

En joignant à ces espèces les Plumes doublées brevetées de bureau, on trouvera, pour tous les genres d'écritures, toutes les ressources désirables de finesse, d'élasticité et de durée.

Les Plumes Perry, quatre fois brevetées en France et en Angleterre, se trouvent à Lyon, chez les papetiers et libraires de cette ville.

Nota. Prendre bien garde aux contrefaçons. (1534)



Presses à copier les Lettres, A PLATEAU ET A CYLINDRE.

PRESSES A TIMBRE SEC de toutes grandeurs, Encre Anglaise de première qualité.

Chez DURAND, graveur, Galerie de l'Argue. (1543)

Deux Cylindres lamineurs, en fonte blanche de 36 pouces de long sur 9 de diamètre.

— Une Presse avec vis en fonte.

— Une Hache-paille à 4 lames bien confectionnée.

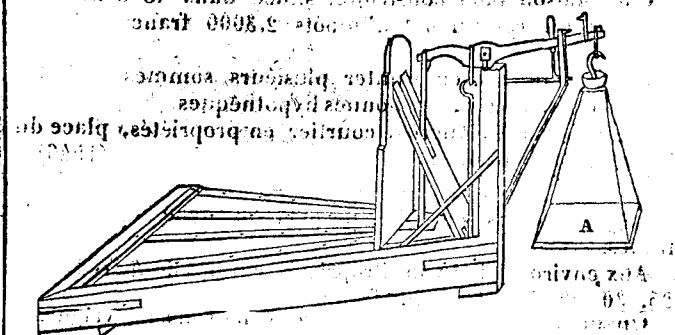
S'adresser à la fabrique de carton, rue Port Charlet, n. 14, au 1^{er}. (1568)

Deux métiers à la barre, disposés pour la fabrication des galons et rubans; ils sont garnis de tous leurs accessoires, et prêts à travailler. L'appartement est à louer de suite.

S'adresser même maison, rue de l'Hôpital, n. 19, chez le boulanger. (1555)

A VENDRE, un jeune CHEVAL de 4 ans, baie brun, propre à la selle et au cabriolet.

S'adresser au lieutenant de gendarmerie à Villefranche. (1555)



MANUFACTURE DE BALANCES-BASCOLES.

Le sieur MAAG a l'honneur de prévenir les personnes qui pourraient avoir besoin de balances-bascales pour le service des magasins, maisons de roulage, poids publics, ou pour le pesage des wagons, charrettes et voitures, qu'il continue à les fabriquer, rue d'Enghien, maison Lafitte, aux Brotteaux-Lyon. S'y adresser, ou à MM. Tarpin Brémal, balanciers de l'administration des poids et mesures du département du Rhône, de l'hôtel de la Monnaie et de la ville de Lyon, rue Topin, n. 32.

NOTA. Quelques journaux de cette ville ayant inséré l'annonce de MM. Béranger et Cie, brevetés, succédant à Béranger et Maag, ce dernier croit devoir réduire à sa plus simple expression la part qu'a M. Béranger dans le brevet qu'il s'attribue maintenant. Or, voici les faits :

Arrivant des États-Unis où il a obtenu plusieurs brevets et mentions honorables pour des modifications apportées aux balances-bascales, M. Maag s'associa en juin 1835, avec M. Béranger, la société a duré jusqu'à la fin de juillet 1836. Pendant cette société M. Maag, perfectionnant encore un système des bascules auquel M. Béranger était tout à fait étranger, obtint en décembre 1835, un brevet du gouvernement français, délivré sous le nom de Béranger et Maag. Quelle part M. Béranger eut-il dans la confection de la bascule exposée? aucune. La raison sociale lui procurant seule le titre dont il se prévaut aujourd'hui, M. Maag croit devoir revendiquer ses droits qui sembleraient être méconnus. Du reste, toutes les bascules confectionnées pendant leur société l'ont été par M. Maag lui-même : celles qui sortent de ses ateliers répondent toujours à l'attente des personnes qui l'honorent de leur confiance. (1550)

Demandes et Offres.

On demande un bailleur de fonds, qui voudrait disposer d'une somme de 6 à 8 mille francs, en faveur d'une fabrique, d'objets de consommation usuelle, et d'un rapport aussi avantageux que sûr.

L'on accordera une part dans les bénéfices du commerce outre l'intérêt de l'argent que le prêteur pourra conseiller comme caissier.

S'adresser pour les détails et autres renseignements, au bureau du Grati. (1466)

ASSOCIATION.

On offre à une personne, pouvant disposer d'une somme de 8 à 10 mille francs, de l'associer dans un bon commerce de fabrique, et vente en gros, d'un article qui a des rap-

ports à la bonneterie et à la ganterie. La maison établie depuis plusieurs années, obtient des avantages considérables. Les voyages étant nécessaires dans les départements voisins, la personne pourra les faire si elle le désire. S'adresser au bureau du Grati. (1508)

A PLACER EN VIAGER.

Diverses sommes sur une seule tête de 60 ans; 5, 8 ou 15 mille francs, à 9 et 1/2 pour 100. S'adresser au bureau du Grati. (1506)

On demande de suite. — Un commis libraire actif et intelligent, et qui pourrait tenir au besoin un cabinet de lecture. S'adresser au bureau du Grati. (1515)

Un homme de 30 ans, connaissant à fond la partie des liqueurs, et qui a travaillé chez plusieurs confiseurs, comme premier ouvrier, demande à être employé pour l'une de ces deux parties.

S'adresser, pour prendre son adresse, au bureau du Grati. (1513)

PLACEMENT EN VIAGER.

40, 15 ou 24 mille francs, sur une seule tête de 63 ans, à placer dans les départements qui sont du ressort de la Cour royale de Lyon.

S'adresser au bureau du Grati. (1510)

On demande un Jeune homme pour apprenti en quincaillerie.

S'adresser à M. Ramus, rue Topin, n. 1 au 3^{me}.

A la même adresse. Deux beaux Fusils de chasse doubles à piston, avec la précision automatique.

On demande pour demoiselle de magasin une Jeune personne de 20 à 24 ans qui sache bien écrire, et puisse donner de bons répons.

S'adresser à M. Lions, libraire, place Bellecour. (1520)

Une Dame bien élevée, ayant une bonne éducation, désirerait se placer avec compagnie, même pour les voyages, ou femme de charge dans un grand établissement, directrice d'une maison en ville, ou dame de comptoir pour le commerce. L'on donnera de bons renseignements sur ses mœurs et sa moralité.

S'adresser au bureau du Grati. (1531)

On demande pour associé une personne pouvant disposer d'une mise de fonds de 5,000 francs, dans un commerce qui présente de grands avantages.

S'adresser, pour plus de détails, au bureau du Grati. (1553)

L'on demande un jeune homme de 25 à 30 ans, connaissant le commerce, et pouvant disposer de 4 à 5 mille francs, comme garantie, pour voyageur chez un commissionnaire.

Les appointements seraient augmentés d'une part dans les bénéfices. L'on désire de l'aptitude et de bons renseignements sur sa moralité.

S'adresser au bureau du Grati. (1544)

L'on désire trouver dans l'arrondissement des Terreaux, un local convenable pour être disposé à établir un Restaurant du premier ordre.

S'adresser au bureau du Grati. (1554)

LOCATIONS ET AFFERMAGES.

A LOUER DE SUITE,

faubourg St-Clair,

Une Construction très-propice, soit à un teinturier, imprimeur sur étoffe ou tout autre établissement industriel. S'adresser au bureau du Grati. (1534)

A la Mulatière. — Une Maison dans laquelle il y a un four, disposée pour un boulanger ou pâtissier.

S'adresser à la Mulatière, maison percée du chemin de fer; ou à Lyon, place de la Préfecture, n. 17, au 3^{me}, au 1^{er} étage. (1539)

A la Saint Jean prochaine. Maison, cours d'Herbouville, composée de rez-de-chaussée et trois étages au-dessus, caves et greniers, ayant vue sur le cours, et un semblable vue sur le jardin, avec une cour propre à un établissement où il serait nécessaire d'avoir de l'eau en abondance. S'adresser au bureau du Grati. (1534)

De suite. Un Appartement complet, composé de cinq pièces décorées, agencées et boisées, au 2^{me} étage, place des Terreaux, n. 2, avec cave, grenier et dépendance, allée de traverse, Grande rue Ste-Catherine.

S'adresser au propriétaire du café du Commerce. (1529)

De suite. Deux grands Magasins et arrières-Magasins, situés à l'angle de la place Louis XVI, place de Monsieur, aux Brotteaux.

S'adresser à M. Blanc, au 1^{er}; ou à M. Benoit, quai de Retz, n. 36. (1539)

RHUMES, TOUX, ASTHMES, CATARRHES.

Les heureux résultats obtenus journellement par l'emploi du *Sirôp de Stachas*, dans les maladies de poitrine, telles que *phthisies pulmonaires, coqueluches, oppressions, enrouements, aphnies de la voix, crachements de sang*, etc., et les prescriptions nombreuses des médecins distingués le dispensent de tout éloge.

Il réussit également dans les *affections nerveuses, les faiblesses d'estomac, la cardialgie*. Il facilite la digestion et entretient la liberté du ventre.

Chaque flacon est accompagné d'un prospectus qui indique la manière d'en faire usage, et où sont consignés ses succès.

Prix : 4 fr. et 2 fr. chez Pérenin, pharmacien-chimiste, rue du Palais-Grillet, n. 23, à Lyon.

On fait des envois. (Affranchir les lettres et y joindre un mandat sur la poste.) (1353)

SYPHILIS

et Maladies Cutanées,

SIRÔP DÉPURATO-LAXATIF DE SENE,

Publié par ordre exprès du Gouvernement,

préparé par **PERENIN**, pharmacien-chimiste,
rue du Palais-Grillet ou Puits-Pelu, n. 23, à Lyon.

Les guérisons opérées chaque jour par ce puissant dépuratif, sont un sûr garant à la confiance publique.

Un nombre considérable de personnes affectées de maladies vénériennes les plus graves et les plus opiniâtres, telles que : **BUBONS, ULCÈRES rongeurs, VÉGÉTATIONS, BOUTONS, ÉCOULEMENTS anciens ou récents, RÉTRÉCISSEMENTS, FLEURS ou PERTES BLANCHES LES PLUS REBELLES**, ont été ramenées par son usage à la santé la plus parfaite ; il en a été de même de celles atteintes de **GALES** rentrées ou répercutées, **DÉMANGEAISONS DE LA PEAU, ERUPTIONS, AFFECTIONS DARTREUSES, SCORBUTIQUES et SROFULEUSES**, etc., etc. Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants que la plupart d'entr'elles avaient employé divers traitements infructueux.

Ce sirôp, préparé avec tous les soins que son importance exige, est d'un goût très-agréable et d'un emploi facile ; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

Entièrement végétal, il remédie aux *accidents mercuriels*.

Prix : 5 francs le 1/4 de Pinte.

On fait des envois. (Affranchir les lettres et oindre un mandat sur la poste.) (1352)

MALADIES

Secrètes.

Par un TRAITEMENT VÉGÉTAL aussi facile à suivre que peu coûteux, les malades sont en très-peu de temps conduits à une guérison assurée.

Maisons de santé établies à la ville et à la campagne pour la guérison des susdites maladies.

S'adresser rue Port-Charlot, n. 26, au 1.er, près la halle au blé, à Lyon. (Les ouvriers sont traités gratis.) (1129)

AVIS.

On trouve dans la pharmacie de M. Macors, une eau contre les *angelures*, qui les fait disparaître en moins de 24 heures, lorsqu'elles ne sont point entamées. Il y a des flacons de 10 s., de 15 s. et de 20 s., avec le prospectus pour la manière de s'en servir. (1231)

Pâte pectorale

DE RÉGLISSE A LA GOMME,

de **GEORGÉ**, pharmacien à Épinal,

Par boîte de 60 c. et de 1 fr. 20 c., avec le prospectus pour la manière d'en faire usage. Cette pâte guérit en peu de jours les rhumes et les catarrhes les plus invétérés.

Dépôt général, à Lyon, chez M. Macors, pharmacien, rue St-Jean, n. 30.

Sous-dépôts, chez MM.

Cruzevert, à la Glacière;	§ Lian, place des Capucins;
Gustin, rue du Plâtre;	§ Caillon, aux Brotteaux;
Dubaucard, rue Neuve;	§ Lafabrique, à la Guillotière;
Bresson, rue de Puzy;	§ Joubert, à Vernaison;
Barcel, rue Belle-Cordière;	

Et chez MM. les Pharmaciens

Michel, à Tarare;	§ Mossel, à Mâcon;
Viguière, à Vienne;	§ Terrat, à Châlons;
Richard, à Grenoble;	§ V. Beraud-Gaillard, droguiste, rue
Hallée, à Autun;	§ Charrue, à Dijon.

Maladies de poitrine.

On recommande l'emploi du *Sirôp PECTORAL* de Moudeveau, inventé par M. Macors, pharmacien, rue St-Jean, n. 30, à Lyon, aux personnes atteintes de rhumes, catarrhes, coqueluche, et dans toutes les irritations de poitrine.

Ce Sirôp calme promptement la toux, facilite l'expectoration et la respiration, on ne saurait trop le recommander pendant les saisons froides, humides et pluvieuses, et surtout engager le public à se défier de celui qui ne sortirait pas de la pharmacie de M. MACORS.

Il y a des flacons de 5 fr. 50 c. de 3 fr. et de 32 sous. (1403)

Maladies Secrètes

TRAITEMENT du Docteur CH. ALBERT,

Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, explorateur des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, auteur de divers ouvrages de médecine et de la nouvelle classification des maladies secrètes, breveté du gouvernement pour l'invention du VIN DE SALSEPAREILLE et du BOL D'ARMÉNIE, possesseur de médailles et récompenses nationales, etc. etc.

A Paris, rue Montorgueil, n. 21.

Les guérisons nombreuses et authentiques obtenues à l'aide de ce traitement sur une foule de malades abandonnés comme incurables, sont des preuves non équivoques de sa supériorité incontestable sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour.

Ce traitement est peu dispendieux, facile à suivre en secret et sans aucun dérangement. Il consiste dans l'usage des Bols d'Arménie pour les simples écoulements (gonorrhée ou chancriforme), et dans l'emploi du Vin de Salsepareille pour tous les autres accens. (Pour l'Instruction du Docteur ALBERT, sur la manière de SE TRAITER SOI-MÊME, qui se délivre gratuitement chez tous les dépositaires.)

Le VIN DE SALSEPAREILLE et les Bols d'ARMÉNIE du docteur ALBERT sont AUTOMISÉS par brevets et ordonnances royales rendus les 1^{er} novembre 1833 et 3 novembre 1835.

A LYON, BORELLY, place de la Préfecture.
ST-ÉTIENNE, COUTURIER, rue St-Louis.

AVIS AUX INCURABLES.

Le Docteur ALBERT continue à délivrer et à traiter le Vin de Salsepareille ou les Bols d'Arménie (nécessaires à la guérison radicale de tous les malades répétés incurables qui lui sont adressés de Paris et des départements, avec la recommandation des Médecins d'hôpitaux, des Juges médicaux et des Prêtres.

Par arrêté du 25 février 1835, le Vin de Salsepareille du Docteur ALBERT est exempt de droits.

Consultations gratuites par correspondance en français, anglais, espagnol, italien, allemand et portugais. (Affranchir.)

FAIBLESSE DE VUE,

Maux d'Yeux

ET SURDITÉS.

On trouve ces remèdes contre ces affections, place de la Préfecture, n. 5, au bureau de la conservation des affiches.

LE FLUIDE PHILOPTIQUE du docteur Lasardi, oculiste, contre la faiblesse de la vue, sa pommade Anti Ophthalmique de sulfate de Cadmium, contre les inflammations chroniques des paupières est trop connue pour en faire des éloges. Au même endroit on trouve aussi un remède contre la surdité et un préservatif contre les syphilis ou maladies vénériennes. (1548)

AVIS DIVERS.

HOTEL DE L'ISÈRE, rue de la Barre, n. 13.

On y sert des dîners à 1 fr. 50 c.; quatre plats, potage, dessert, demi-bouteille : à 2 fr.; cinq plats, potage, dessert, une bouteille de vin vieux. MM. les voyageurs y trouveront des appartemens bien tenus. (1335)

RESTAURANT, rue Mercière, n. 56.

Dîner à 1 fr. 25 c., potage, 3 plats, dessert, 1/2 bouteille, pour 1 fr. 50 la bouteille; à 2 fr., potage, 5 plats, dessert varié, bouteille d'excellent vin; on loue à la nuit et au mois, chambres et cabinets garnis très-indépendans. (1198)

CAFÉ DE L'ATHÉNÉE,

Rue Lafont, près le quai du Rhône.

Déjeuner et souper bien variés, 2 plats, vin et dessert à 1 fr.
L'on peut disposer d'un grand salon en faveur d'une société. (1316)

PICOD, RESTAURATEUR,

Rue Palais-Grillet, ou Puits-Pelu, n. 6, au premier.

TIENT PENSION

A 50 fr. par mois pour 2 Repas, et 35, pour un seul.
Dîners à 1 franc 25 centimes : Potage, 4 plats, dessert 3, et demi-bouteille.
(L'on sert au choix et à prix fixe.) (1464)

Fourgons accélérés

ET ORDINAIRES

de Lyon à Clermont et retour,

Partant tous les jours de l'une et l'autre Ville;

Par accéléré en 2 jours, — Par ordinaire en 5 jours.

A Lyon, chez Gastine et Gillet, Port-du-Temple, 45.

A Clermont-Ferrand, chez J.-B. Barthélemy. (1451)

AGENDA LYONNAIS,

Memento journalier de poche et de cabinet.

pour l'année 1837.

Contenant un grand nombre de renseignements locaux et autres, tels que : la direction des Postes, — La Cour royale, — Le Tribunal de première instance, — Les Justices de paix, — La Préfecture, — La Mairie, — La Police, — Le Tarif des fiâres et des cabriolets, — Le Service des Omnibus, — Les voitures publiques, etc. etc.,

EN VENTE chez l'éditeur, LUSY, libraire, rue Lafont, 20, et chez les principaux papetiers. (1532)

AU MIROIR FIDÈLE.

GUICHARD, miroitier, rue de l'Archevêché, n. 5, au bout du pont Tilsitt, actuellement GUICHARD et ARBOD,

Ont un atelier d'étagage et dorure sur bois, grand assortiment de glaces nues et confectionnées, minces et fortes, dans toutes les grandeurs, glaces de rencontre en une et deux pièces; fabriquent moulures dorées en baguettes, cadres modernes et gothiques pour tableaux de toutes mesures et profils, encadrent les gravures;

Echangent les vieilles glaces, les réparent à neuf; se chargent des transports, poses, emballages, et de tout ce qui concerne leur état. (1522)

COURS

DE TENUE DE LIVRES ET D'ARITHMÉTIQUE

COMMERCIALE.

M. Clémendot de Paris, professeur de Mathématiques et de Comptabilité commerciale, prévient que le cours de tenue des livres, en activité depuis le 1.er octobre, sera terminé du 1.er au 15 décembre prochain, et qu'un autre cours sera ouvert à cette époque. Les personnes qui voudront le suivre devront se présenter avant le 5 décembre.

Le prix du cours est fixé à 20 fr.

Place des Jacobins, n. 3.

Salon prolétaire.

Galerie de l'Argue, escalier H, à l'entresol,

VIS-A-VIS LE PETIT PASSAGE.

M. Charles continue toujours de couper les cheveux à VINGT-CINQ CENTIMES. Son établissement peut justifier la confiance des personnes qui apprécient les soins de propreté que l'on y reçoit; les avantages de la célérité et du bon goût peuvent satisfaire aux desirs des plus élégans. L'on y trouve toute espèce de parfumerie à prix fixe. (1549)

Librairie et Littérature.

Tenue des Livres

ENSEIGNÉE

EN 22 LEÇONS

ET SANS MAÎTRE,

En partie double et en partie simple, et à l'aide de laquelle chacun peut dans l'espace de quelques semaines, et sans professeur, apprendre à tenir toute espèce de livres.

Ouvrage adopté par le ministre du commerce, pour toutes les écoles commerciales de France.

Et à l'étranger, par les Instituts de commerce d'Augsbourg, Francfort sur le Main, Munich, Gènes, Amsterdam et Bruxelles.

Par Jaclot,

Ex-teneur de livres de la maison Lafitte, aujourd'hui assermeté au tribunal de Commerce de Paris, pour toutes les affaires contentieuses.

CINQUIÈME ÉDITION,

1 volume in-8°. — Prix : 7 fr.

ABRÉGÉ DE L'OUVRAGE,

Adopté par le Ministre de l'intérieur, pour toutes les écoles du royaume.

in-18. — Prix : 3 fr. 50 c.

A Lyon, chez CHAMBERT fils et SAVY, libraires, quai des Célestins; MIDAN et GUINONT, rue Lafont; ATNÉ et LIONS, place Bellecour. — A Saint-Étienne, chez DELARUE JEANIN et JOUANNET, libraires. — A Saint-Chamond, chez VINCENT, libraire. (1542)

SPECTACLES.

GRAND-THEATRE.

La première représentation de la reprise de *Robin-des-bois* avait été peu satisfaisante. Mais, à la seconde, artistes, chanteurs de chœurs, décorateur, machiniste et artificier, tout le monde a pris sa revanche, excepté l'orchestre qui n'en avait point à prendre parce qu'il exécute toujours à merveille, et qu'il n'a pas eu besoin d'y venir à deux fois pour se mettre tout-à-fait à la hauteur de l'admirable musique de Weber. — Sylvain et Mlle Toméoni, Padrés et Mad. Sandelin se sont bien acquittés de leur importante et difficile tâche; l'ensemble a été plus complet; l'enfer, vraiment diabolique, serait sans reproche si l'on ne voyait beaucoup trop les grosses cordes auxquelles sont accrochées les quatre chauves-souris humaines. Pourquoi ne pas employer du fil de fer comme dans la *Sylphide*? — A cela près, *Robin-des-bois* est maintenant représenté au Grand-Théâtre d'une manière digne de l'un et de l'autre.

On a parlé des concerts de M. Ernst, habile violoniste dont l'Allemagne a doté la France, et nous n'avons rien à dire de ces solennités musicales qui auraient eu beaucoup plus d'auditeurs si les prix des places n'eussent pas été maladroitement augmentés. Toutefois, nous ne saurions passer sous silence la critique, aussi dure qu'injuste, dont Mlle Toméoni a été l'objet de la part du *Figaro de province* qui a trop de jugement, de bon goût et de bon ton pour l'avoir aussi cruellement traitée s'il l'avait entendue d'autres fois toucher du piano, instrument sur lequel elle est d'une grande force. L'embarras où elle s'est trouvée, et l'impatience qui la dominait dans cette circonstance, provenaient de ce qu'elle avait été prise à l'improviste pour un acte de complaisance qu'elle n'a voulu refuser ni au public qui eût été privé d'un morceau annoncé par le programme, ni à M. Eyraud, le haut-bois, qui n'aurait pas pu se faire connaître, attendu l'absence inopinée de la personne qui devait l'accompagner. Mlle Toméoni sait bien que nous ne sommes point son admirateur exclusif et sur parole, et que nous ne lui épargnons pas les observations quand il y a lieu. Aussi est-ce une raison de plus pour nous de la justifier d'un tort qui ne saurait être imputé qu'à son zèle, et nous sommes convaincus qu'en lisant ces lignes, le spirituel *Figaro de province* regrettera de l'avoir gratuitement affligée.

Le séjour de la grande comédienne s'est prolongé à l'extrême satisfaction du public. Mad. Dorval, avec un répertoire assez borné, a vu la foule s'augmenter chaque jour et la verrait s'accroître encore s'il lui restait quelque temps à nous consacrer. Tant a de puissance le vrai talent, qui n'est autre chose que l'assemblage de la passion et de la vérité. Comme elle le prouve dans *Clotilde*, *Antony*, *Chatterton*, *Henri III* et sa cour, *Angelo*, *Clotilde*, *Mad. d'Hervey*, *Kitty-Bell*, *Mad. de Guise*, la *Tisbé*, *Catarina*, quelles belles et imposantes, quelles touchantes et dramatiques figures, sous les traits de Mad. Dorval ! Elle est toujours le personnage, elle est toujours elle-même, et pourtant elle est toujours nouvelle. — Mais quel prodige plus grand encore dans cette tendre et infortunée *Fenella*, qui était du domaine des danseuses, et que Mad Dorval vient de transporter dans le domaine d'une excellente actrice ! La douleur, les regrets, l'amour, la jalousie, la générosité, la tendresse fraternelle, l'orgueil et le désespoir, tous ces sentiments si prompts, si divers, si opposés, se peignent, s'effacent et renaissent avec une incroyable expression, avec une rare soudaineté, dans tous les gestes comme dans tous les traits de sa mobile physionomie, qui parle aussi bien que pourrait le faire sa bouche. En vérité, la *Muette de Portici* a été pour elle un double triomphe, puisqu'à l'immense et légitime succès qu'elle y a obtenu, aux couronnes et aux vers qu'on lui a prodigués, est venue se joindre encore la douce satisfaction d'un bienfait; la part qui lui revenait dans cette représentation étant consacrée à un artiste dont elle s'est montrée glorieuse d'améliorer le sort :

Le cœur marche toujours à l'ombre du Génie.

GYMNASÉ.

Le bénéfice de Mlle Henriette Baudoin n'a point été aussi lucratif que le méritait cette agréable actrice. Il se composait pourtant de quatre pièces; mais il y en avait deux déjà connues : *Un Matelot et Folbert*, ou *le Mari et la Cantatrice*; et les deux autres nous sont arrivées sans l'appui d'une brillante renommée, ce qui ne prouve pas pourtant qu'elles en valaient moins. Au contraire, surtout pour *Pierre-le-Rouge*. Quant au *Diable amoureux*, nous n'en savons rien, ne l'ayant pas encore vu; nous nous bornons donc en ce jour à rendre compte du joli ouvrage de MM. Rougemont, Duponty et Antier. Et pour en donner une analyse plus exacte, plus rapide et plus saisissante à la fois, nous empruntons sans façon celle qu'en a faite dernièrement M. Frédéric Soulié qui a bien ses raisons pour se connaître en bonnes pièces de théâtre.

Depuis *Julien* ou *Vingt-cinq ans d'entr'actes*, la manie des pièces à époques a singulièrement gagné. M. de Rougemont a déjà fait sur ce patron : *Avant*, *Pendant* et *Après*, et *Pierre-le-Rouge* est de la même famille et des mêmes époques.

Pierre-le-Rouge est un grossier paysan, et *Jeanneton* une vachère qui se plaisait avant la révolution, qui se détestait pendant la révolution, et qui s'épousent après la révolution. Voici comment cela arrive.

Jeanneton est une bonne fille, coquette, qui plaît aussi bien à son seigneur, M. le marquis d'Entragues qu'à *Pierre-le-Rouge*. Trompée par *Madré*, voin de *Pierre*, elle croit

que celui-ci va épouser madame *Simon*, la fermière, et par esprit de vengeance, elle se laisse faire rosière par son Seigneur. Mais il semblerait que *Pierre* se serait déjà chargé de ce soin, car au moment où *Jeanneton* revient avec sa blanche couronne, le brutal la lui arrache et la foule aux pieds. *Jeanneton* déshonorée s'enfuit avec le marquis, et *Pierre* que l'on veut arrêter, s'échappe après avoir tué un homme en se défendant.

Tous deux sont partis pour Paris et tous deux y font la fortune inmanquable à un homme qui ne cède à aucun malheur, et à une femme qui cède à tous les désespoirs. *Pierre* devient le citoyen *Quissac*, secrétaire du directeur Barthélemi, et *Jeanneton* devient la citoyenne Cornélie, maîtresse du marquis d'Entragues qui se cache chez elle. Cornélie, pour obtenir la radiation de M. d'Entragues de la liste des émigrés, se fait présenter le beau *Quissac*, qui hâte du désir de voir la citoyenne Cornélie, laquelle donne sa parole parfumée du bonheur qu'elle éprouve de recevoir le charmant *Quissac*. Tous deux sont d'un ridicule achevé, jusqu'à ce qu'ils se reconnaissent, jusqu'à ce que *Pierre* et *Jeanneton* soient en présence. Alors les vieux souvenirs se réveillent, l'amour farouche de *Pierre-le-Rouge* se montre sous l'habit du muscadin, et la haine de la rosière déshonorée éclate sous la toge de la citoyenne. C'est *Quissac* qui empêche le marquis d'Entragues d'être rayé de la liste des émigrés; il veut parler en ancien amant. *Jeanneton* lui répond en femme qui a profité : elle le fait chasser.

Malheureusement le marquis d'Entragues s'est mêlé aux intrigues royalistes du club de Clichy : on le poursuit, et il n'a que le temps de se cacher, lorsque *Quissac*, chassé par la porte, rentre par la fenêtre. Pendant qu'il abuse de sa position vis-à-vis de Cornélie, vient un commissaire de police qui arrête à la fois d'Entragues et *Quissac*. Le premier doit aller à la Guillotine, l'autre à Cayenne. Mais *Jeanneton* ne veut pas que son amant, qui lui a promis d'être son mari, soit guillotiné; et, dans son désespoir, elle va se faire faire marquise chez *Barres*, comme elle s'était fait faire rosière.

Vingt années se passent, *Pierre* est devenu comte de l'empire; *Jeanneton* marquise d'Entragues. *Pierre* est bon homme. *Jeanneton* est une grande dame. Le comte cache ce qu'il a été, la marquise se vante de ce qu'elle ne fut jamais. Et pourtant *Pierre* est malheureux; le souvenir du crime qu'il a commis le poursuit, et le vieux *Madré* l'en menace. Enfin le hasard amène la destruction des preuves du crime de *Pierre*, et met au jour la manière dont il a essayé de le réparer en comblant de bienfaits la famille de celui qu'il a tué, bienfaits qui, passés par les mains de *Madré*, y sont toujours demeurés.

Cette pièce est essentiellement amusante; elle est bien faite, et, pour ainsi dire, bien tranchée. Chaque acte a sa couleur et son style, et les intentions des auteurs sont parfaitement rendues par Alexandre et M. me Adam. Alexandre joue ses trois rôles en bon comédien. Brutal, muscadin ridicule, homme distingué, il est toujours à sa place; il porte également bien la veste les cadenettes et le titre de comte, en gardant cependant un fonds de *Pierre-le-Rouge*, qui perce malgré l'éducation et l'âge. — M. me Adam est aussi très-bonne. Différente aussi dans ses trois rôles, elle laisse percer dans chacun d'eux cette finesse spirituelle et coquette qui en font l'une de nos plus aimables actrices. — Barqui, dont le talent original sait toujours s'identifier avec un rôle; Fradelle, qui est intelligent, convenable et d'écent; et M. me Legaigneur qui ne manque pas de ce naturel prévenant des duègnes, mais qui aurait besoin d'un peu plus de mordant, complètent, avec un grand nombre d'accessoirs, l'ensemble de cet ouvrage auquel nous semble promise une plus longue existence que celle ordinairement accordée à cette foule de productions éphémères qui enrichissent peut-être leurs auteurs par la quantité, mais qui, assurément, n'enrichissent pas le théâtre par la qualité.

J. F. P.

IMPROMPTU

DORVAL-FENELLA.

Que tes gestes parlans ont de grâce et de charmes ! (*)

Fénella, que de cœurs tu fais voler à toi !
Que l'ingrat, qui trahit ton amour et ta foi,
Est cruel à nos yeux de l'arracher des larmes !
Mais tu pleures si bien ! mais tu sais à la fois
Peindre avec ta faiblesse, une si vive flamme,
Qu'il n'est pas, même aux cieus, de si puissante voix
Qui vaille celle de ton ame.

A. R. et F. P.

* Ce vers est dans la bouche d'Elvire, au premier acte de la *Muette de Portici*.

C'est dans la semaine où nous entrons qu'aura lieu la reprise de l'opéra de *Gustave III* dont les répétitions se font avec une grande activité, pour répondre à l'empressement du public qui attend cet ouvrage aussi impatiemment qu'une nouveauté.

Ce soir, *Robert-le-Diable*, avec Siran, Durbec, Mlle Toméoni, M. me Ambrosine Siran, l'élite du chant et de la danse, et toute la Pompe d'un spectacle grandiose. A ce soir donc, la foule, le plaisir et les braves.

Soirées d'Hiver.

M. ROZET, chef d'orchestre des bals du Grand-Théâtre, se charge de fournir un ou plusieurs musiciens, et, si on le désire, un orchestre complet, composé des artistes les plus habiles pour exécuter les quadrilles les plus nouveaux dans les bals et soirées.

S'adresser rue Buisson, n. 14.

(1552)

CORRESPONDANCE.

Nous ignorons si malheureusement il n'est pas déjà trop tard pour que le vœu exprimé dans cette lettre puisse être réalisé. Toutefois, comme nous nous associons sincèrement à ce vœu, nous la publions avec empressement, et parce que notre impartialité nous en fait un devoir, et parce qu'elle est revêtue en original de la signature de plusieurs citoyens honorables, et enfin parce que nous sommes bien aises de donner à un artiste aussi distingué que Sylvain, un témoignage de la justice que la ville de Lyon sait rendre à son talent.

A M. le Rédacteur du Gratiſ.

Lyon, le 1 decembre 1836.

Monsieur,

Un grand nombre d'habitues du Grand-Théâtre, comptant sur votre obligeance, vous prient d'insérer cette lettre dans votre journal, voulant par ce moyen, prévenir le public, juste appréciateur du talent de M. Sylvain, que cet estimable artiste n'est encore engagé nulle part pour l'année prochaine, et qu'il dépend de la direction de le retenir ici. Jusqu'à présent elle ne paraît pas disposée à le conserver; et, si nous ne nous trompons, il se réengagerait volontiers, mais non pour remplir, comme il l'a fait depuis l'arrivée de M. Siran, des rôles où son vrai talent n'est pas en lumière, et qui certainement ne peuvent attirer la foule au Grand-Théâtre. Nous en appelons, M. le rédacteur, à votre impartialité, cela est-il convenable? et le public doit-il être satisfait? nous ne le pensons pas. Eh bien! s'il arrivait qu'on fût assez injuste pour laisser l'artiste qui a fait nos délices l'année passée, ne faudrait-il pas le remplacer par un autre qui sans doute n'aurait ni son talent, ni son activité laborieuse? Pourquoi donc M. Provence ne s'en tient-il pas à celui qui possède depuis long-temps l'affection de la majorité du public? En un mot, et pour en terminer, nous désirons que M. Sylvain soit réengagé pour l'année prochaine en partage de tous les rôles avec M. Siran et non différemment, car sans cette condition notre mécontentement ferait justice.

Nous possédons les deux meilleurs ténors de la province, c'est à la direction de tâcher, dans son intérêt, de les concilier. Ne serait-il donc pas possible que ces deux artistes s'entendissent pour jouer, comme nous le disions tout-à-l'heure, tous les ouvrages alternativement. En effet, M. Sylvain a créé ici de très-beaux rôles dans *Gustave* et la *Juive*, il a joué avec non moins de succès, dans la *Muette*, *Guillaume Tell*, etc., etc.; nous désirerions aussi l'entendre dans *L'Eclair*, et il n'est pas juste, ce nous semble, de priver de ce plaisir, cette masse du public qui l'a si souvent couvert de ses applaudissemens.

Recevez, M. le rédacteur, l'assurance etc.

Des habitués du Grand-Théâtre.

Nous nous voyons dans l'obligation de renvoyer à un prochain numéro la publication du tarif servant à la fixation du prix du pain. Un document essentiel nous manque encore, et dans l'impossibilité de l'obtenir de l'administration qui protège la presse autant qu'elle l'aime, ce nous est bien force d'attendre que nous nous le soyons procuré par une autre voie qui n'est pas maintenant à notre disposition.

CONSERVATION DES AFFICHES

Place de la Préfecture, n. 5.

Toutes les personnes qui font afficher savent que les affiches que l'on pose sur les murs sont enlevées tous les jours; il faut donc les renouveler, ce qui est très-coûteux. Par le moyen des cadres qui se ferment chaque soir, les mêmes affiches peuvent être conservées plusieurs mois, ce qui fait un bénéfice de plus de mille pour cent à ceux qui font afficher.

ROND, Gérant.

LYON. — IMPR. DE G. ROSSARY, RUE SAINT-DOMINIQUE, 1.